



COMMUNIQUE DE PRESSE | LE 22 JANVIER 2024

UN FUTUR PLAN DE GESTION 2025-2028 POUR LE PARC NATUREL DU JORAT

Le Conseil communal lausannois sera prochainement amené à adopter le préavis présentant le Plan de gestion 2025-2028 du Parc naturel du Jorat. Ce document fait un état des lieux des projets réalisés durant les années 2021 à 2023 et présente les futurs projets de l'association Jorat parc naturel (JPN). Conformément aux dispositions légales, le Conseil communal de Lausanne, seule commune territoriale du parc naturel, sera appelé à valider le plan de gestion. Ce dernier sera ensuite soumis aux autorités cantonales et fédérales compétentes.

L'ensemble des parcs d'importance nationale doivent soumettre cette année leur demande de financement pour les années 2025-2028. Celle-ci prend la forme d'un Plan de gestion, qui fait un état des lieux des projets réalisés jusque-là et présente les futurs projets. Elaboré de manière participative, l'ensemble du document s'inscrit dans les objectifs donnés par la Confédération, ceux prévus par les politiques cantonales en matière de biodiversité, ainsi que les objectifs stratégiques spécifiques du Parc naturel du Jorat pour la période 2021-2030, repris dans le Plan directeur cantonal. Les démarches et projets portés par le Parc naturel du Jorat sont également en pleine adéquation avec de multiples politiques publiques menées par la Ville de Lausanne en matière de durabilité, notamment le Plan climat, le concept nature en ville, le plan biodiversité, la stratégie du patrimoine arboré et l'Objectif canopée. Ce plan de gestion est intégré de manière harmonieuse avec le plan de gestion forestière de la commune, qui est lui-même orienté vers la durabilité forte des domaines forestiers communaux.

Bilan 2021-2023

Le Parc naturel du Jorat a obtenu le label « Parc d'importance nationale » en mai 2021. Après trois ans de gestion, le Parc naturel du Jorat atteint les cibles prédéfinies. A titre d'exemple, l'intégralité de la surface de l'aire protégée du Parc naturel (4.4km²) a été mise sous protection pour une durée de cinquante ans ; 20 biotopes ont été revitalisés, 230 classes ont été accueillies en forêt pour des actions de sensibilisation à l'environnement, une convention de collaboration a été signée avec l'Université de Lausanne pour favoriser la recherche scientifique, la mise en place de la signalétique du Parc naturel a débuté et l'application « Jorat : Guide » valorisant les partenaires terroir et loisirs du Jorat a notamment été développée.

Un condensé de durabilité

Véritable condensé de durabilité, le Parc naturel du Jorat adopte une approche inclusive qui prend en compte l'ensemble des thématiques liées à la forêt. Les 29 projets formulés pour la période 2025-2028 participent à plusieurs thèmes de l'Agenda 2030 du Canton de Vaud, comme les Ressources naturelles ou la Formation, recherche et innovation. Ces projets sont également en adéquation avec de multiples politiques lausannoises de durabilité, comme la Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier ou le Plan d'action biodiversité.

Points forts 2025-2028

Au cœur de la plus grande forêt du Plateau suisse, le Parc naturel du Jorat permet d'augmenter la biodiversité, d'accompagner les activités des visiteurs et de renforcer la gestion durable des ressources du Jorat. Les principaux enjeux pour la période à venir sont d'une part un renforcement de l'équipe professionnelle engagée par l'association JPN et d'autre part le développement d'une maison du Parc naturel au Chalet-à-Gobet.



PARC NATUREL
PÉRIURBAIN



JORAT
PARC NATUREL



Ville de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire :

- Mme Natacha Litzistorf, Conseillère municipale, Ville de Lausanne, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, présidente du Parc naturel du Jorat, 079 647 99 85
- Mme Sophie Chanel, Parc naturel du Jorat, directrice, 021 903 09 30, 078 878 80 24